



Présentation des premiers résultats de l'enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages 2007

25 Juin 2008



Avec nos remerciements à toutes celles et ceux qui ont bien voulu répondre à notre invitation, nous avons l'honneur dans ce point de presse de présenter les premiers résultats de l'enquête sur les niveaux de vie des ménages réalisée par le Haut-Commissariat au Plan au cours de l'année 2007.

La dernière enquête du genre qui portait sur la consommation et les dépenses des ménages a été réalisée en 2001, cela nous permettra donc de pouvoir dégager les tendances et les changements qui ont affecté, au cours de cette période, les conditions de vie des ménages.

Cette enquête qui a mobilisé 140 enquêteurs, 16 superviseurs et une vingtaine de cadres et ingénieurs pour sa réalisation et son exploitation a couvert l'ensemble du territoire national et a porté sur 7200 ménages, c'est-à-dire une population de plus de 36 mille personnes.

Elle a été réalisée sur le terrain entre le 1^{er} décembre 2006 et le 30 novembre 2007.

Le questionnaire à la base de cette enquête comporte plus de 900 questions regroupées en 20 modules portant chacun sur un aspect particulier des conditions de vie des ménages, tels que leurs habitudes de consommation, leurs dépenses, leur accessibilité aux services sociaux de base, etc. qui figuraient déjà dans l'enquête de 2001 avec des modules nouveaux sur les revenus, les transferts intérieurs et extérieurs des ménages, la migration et la perception de la pauvreté.

C'est ainsi que l'enquête sur les niveaux de vie des ménages de 2007 présente plusieurs nouveautés par rapport aux précédentes enquêtes du genre et en particulier celle de 2001 :

- C'est d'abord, la qualité de l'échantillon des ménages tiré du nouvel échantillon maître actualisé sur la base des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2004 ;
- C'est ensuite les champs thématiques de sa couverture avec plusieurs nouveaux modules dont notamment un portant sur la migration et les transferts élaboré avec la Banque Mondiale.



Permettez-moi ici de remercier cette prestigieuse institution et ses experts qui ont en fait accompagné tous nos travaux sur les conditions de vie des ménages et notamment sur la pauvreté, un accompagnement technique et parfois financier.

Ce n'est que justice de relever ici la qualité du partenariat qui lie dans ce cadre le Haut-Commissariat au Plan et la Banque Mondiale.

Il est compréhensible qu'en raison de la quantité et la complexité des données collectées, l'exploitation des résultats de cette enquête exige de longs délais.

Aussi, les résultats que nous vous présentons aujourd'hui portent-ils sur une partie seulement du champ que couvre le questionnaire, en particulier les dépenses des ménages et les principaux enseignements qui peuvent en être tirés, dont notamment l'évolution en termes de niveau de structure et de répartition.

Au préalable, il convient de faire le point sur certains aspects conceptuels et méthodologique qui permettraient de situer la portée et les limites des indicateurs qui ressortent des données.

(1) Il est évident que la mesure des revenus sur la base des déclarations des ménages présente des difficultés. Si la dépense des ménages permet de donner une mesure exacte des conditions de vie de la population, elle ne donne pas une image exacte du revenu de ce dernier.

Néanmoins, nous inspirant des approches et des normes en pratique sur le plan international, nous serons en mesure dès l'achèvement de l'exploitation des données de fournir à partir des résultats de l'enquête des estimations fiables des niveaux et des sources de revenu au Maroc.

Les indicateurs que nous présentons constituent des mesures effectuées sur la base des concepts, des normes et des méthodes en vigueur sur le plan international et recommandés par les institutions spécialisées.

(2) Comme tout indicateur statistique, ces chiffres présentent les situations moyennes observées. Ce sont des mesures qui visent à donner une image objective d'une réalité. Bien entendu, la mesure statistique ne peut prétendre reproduire le vécu et donc la perception que l'ont peut avoir de cette réalité. Aussi, dans le questionnaire de l'enquête figurent des modules relatifs à la perception que les ménages ont de leur niveau de vie, de la pauvreté et les changements qui les ont affectés.



(3) En termes de pauvreté, la présentation des résultats se limitera à deux indicateurs quantitatifs, la pauvreté relative et la vulnérabilité. Elle donnera également quelques indications sur la façon dont la pauvreté est perçue par les ménages eux-mêmes.

La pauvreté relative mesurée par le minimum requis en dépense alimentaire par référence aux normes fixées par l’OMS-FAO, majoré par une allocation des dépenses non alimentaires conformément à l’approche de la Banque Mondiale. La perception, par les ménages, de la pauvreté est fondée sur la conception que ces derniers ont, eux-mêmes, du seuil de la pauvreté. C’est ce qui est convenu d’appeler la pauvreté subjective.

Résultats

Les résultats de l’enquête montrent que la dépense annuelle moyenne par personne en 2007 était de 11222 DH.

Par rapport à son niveau de 2001 qui était de 8280 DH, elle a progressé annuellement de 5,1% en terme nominal et de 2,3% en terme réel.

Ces résultats viennent confirmer les tendances en matière de consommation des ménages telles que mesurées par les comptes nationaux. En effet, les montants agrégés des dépenses de consommation des ménages, tels qu’ils ressortent de la présente enquête et des comptes nationaux diffèrent de moins de 2%.

Cette amélioration a profité aussi bien au milieu urbain qu’au milieu rural :

- En milieu urbain : elle est passée de 10642 DH en 2001 à 13894 DH en 2007, en progression de 4,5% par an ;
- En milieu rural : elle est passée de 5288 à 7752 DH au cours de la même période, en progression de 6,5%.

De ce fait :

- 1- l’écart entre les dépenses dans les deux milieux de résidence s’est relativement réduit passant de 2 fois en 2001 à 1,8 fois en 2007 ;



- 2- la progression des niveaux de vie entre 2001 et 2007 a profité à l'ensemble des ménages, particulièrement aux populations pauvres et vulnérables. C'est ce que confirme la courbe d'incidence de la croissance.

Concernant la structure des dépenses, des changements significatifs ont été observés.

Le poste des dépenses alimentaires continue à occuper la première place mais avec une baisse de son poids au profit de nouveaux postes de dépense, notamment :

- celui des transports et communications devenu le troisième poste de dépense, traduisant ainsi une plus grande mobilité des Marocains, en progression de 112% ;
- et celui de l'enseignement, culture et loisirs dont la dépense a augmenté de plus de 63% au cours de la période.

En terme de qualité de l'alimentation, la part de la dépense alimentaire consacrée aux produits traditionnellement consommés par les Marocains, à savoir les céréales et les sucres et produits sucrés, s'inscrit à la baisse passant de 25% en 2001 à 22% en 2007, au profit des viandes, poissons et produits laitiers dont la part a augmenté de 33,1% en 2001 à 36,9% en 2007.

En matière de disparités de la dépense, la part des 20% les plus aisés dans la masse totale des dépenses de consommation en 2007 a été de 48.1% au niveau national, alors que les 20% les moins aisés ne consomment que 6,5% de cette masse.

Cette distribution est quasi similaire à celle observée en 2001. L'amélioration constatée précédemment a, ainsi, profité à l'ensemble des couches de la population, et en particulier aux couches les moins favorisés (comme le montre la figure en annexe 4).

La progression des niveaux de vie de l'ensemble des ménages n'a pas pour autant creusé les disparités sociales dans ce domaine et a permis de maintenir les inégalités à leur niveau de 2001.

Il est certain qu'un meilleur ciblage des subventions budgétaires, lesquelles profitent, comme nous avons eu l'occasion de le démontrer, aux populations les plus favorisées, contribuera à atténuer ces inégalités.



S'agissant de la pauvreté, les résultats de l'enquête montrent que l'amélioration globale du niveau de vie a réduit la pauvreté et la vulnérabilité de manière significative (voir la définition des concepts en annexe 1).

En termes d'impact, l'amélioration globale du niveau de vie, conjuguée à la stagnation des inégalités, a réduit la pauvreté et la vulnérabilité de manière significative entre 2001 et 2007 :

- la pauvreté est passée de :
 - 15,3% à 9% au niveau national ;
 - 7,6% à 4,8% en milieu urbain ;
 - 25,1% à 14,5% en milieu rural.
- et la vulnérabilité de:
 - 22,8% à 17,5% au niveau national ;
 - 16,6% à 12,7% en milieu urbain ;
 - 30,5% à 23,6% en milieu rural.

En terme d'effectif, si le nombre de personnes vivant au dessous du seuil de la pauvreté s'élève en 2007 à 2,8 millions personnes, il y a lieu de noter que, depuis 2001, 1,7 million de Marocains sont sortis de la pauvreté et 1,2 million ont échappé à la vulnérabilité.

Il convient de rappeler que les niveaux de pauvreté et de vulnérabilité, ainsi mesurés, se réfèrent aux concepts retenus par la FAO-OMS et la Banque mondiale. Ces concepts diffèrent des perceptions subjectives qu'ont les ménages de ces phénomènes.

S'agissant de la perception de l'évolution des niveaux de vie, les résultats de l'enquête montrent :

- 36% des ménages estiment que leur niveau de vie s'est amélioré, et 30,5% le considèrent inchangé; soit, au total, 66,5% des ménages qui confirment que leur niveau de vie n'a pas régressé alors que 30% déclarent le contraire.

Concernant la pauvreté subjective :

- 53% des ménages réalisent une dépense supérieure au seuil de pauvreté fixé par eux-mêmes ;



- Parmi les 47% restants :
 - 28% réalisent une dépense inférieure de 20% au seuil déclaré ;
 - 12% réalisent une dépense inférieure de 40% au seuil déclaré ;
 - et seuls 7% réalisent une dépense inférieure de 80% au seuil déclaré.

En conclusion, ces résultats reflètent la situation en 2007. Comparés à ceux de 2001, nous pouvons dire que le Maroc a réalisé, entre ces deux dates, un progrès notable en matière d'amélioration des conditions de vie et en particulier dans le domaine de la réduction de la pauvreté. Sur ce point, nous pouvons considérer que le Maroc est sur la voie de réaliser les objectifs du Millénaire.

Je ne veux pas terminer cette intervention sans faire mention de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain. Il n'est pas possible aujourd'hui d'en faire une évaluation complète, mais nous disposons de quelques indications qui montrent que la pauvreté a baissé plus rapidement dans les communes rurales ciblées par cette Initiative. C'est ainsi que, entre 2004 et 2007, la pauvreté a baissé dans ces communes de 36% à 21%, en diminution de 41% contre uniquement 28% dans le reste des communes rurales (de 16,9% à 12,2%).

L'exploitation ultérieure des données de l'enquête donnera une idée précise et détaillée de l'impact de cette Initiative non seulement sur la pauvreté, mais également sur l'ensemble des conditions de vie de ménages.



Annexes :

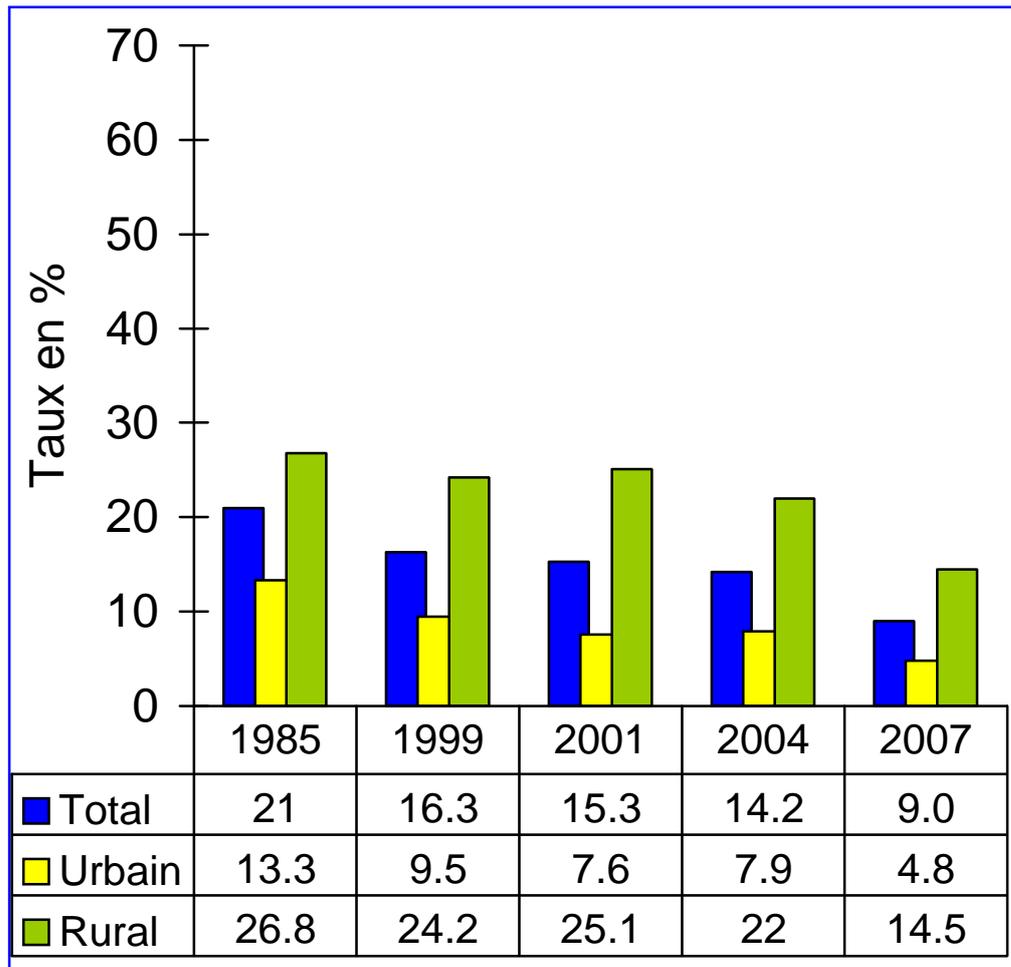
Annexe 1 : Approche de la pauvreté et de la vulnérabilité

Le HCP calcule les seuils de pauvreté et de vulnérabilité conformément aux normes internationales:

- ✿ **le seuil de la pauvreté alimentaire est le coût d'un panier de biens et services alimentaires permettant le minimum requis en calories (1984 kilos calories par jour et par personne); norme recommandée par l'AFO et l'OMS ;**
- ✿ **le seuil de la pauvreté relative est la somme du seuil de la pauvreté alimentaire et d'une allocation non-alimentaire équivalente à au coût des acquisitions non-alimentaires réalisées par les ménages qui atteignent effectivement le minimum alimentaire requis (Méthode de la Banque Mondiale);**
- ✿ **le seuil de la pauvreté absolue est le seuil de la pauvreté alimentaire majoré par le coût des acquisitions non-alimentaires réalisées par les ménages qui ne satisferaient leurs besoins alimentaires que lorsqu'ils leur consacraient le total de leur budget (Méthode de la Banque Mondiale);**
- ✿ **Le taux de vulnérabilité est la proportion de la population qui n'est pas pauvre mais qui court un grand risque de pauvreté. Selon l'approche de la BM, la dépense par tête de la population vulnérable se situe entre le seuil de pauvreté relative et 1,5 fois ce seuil.**

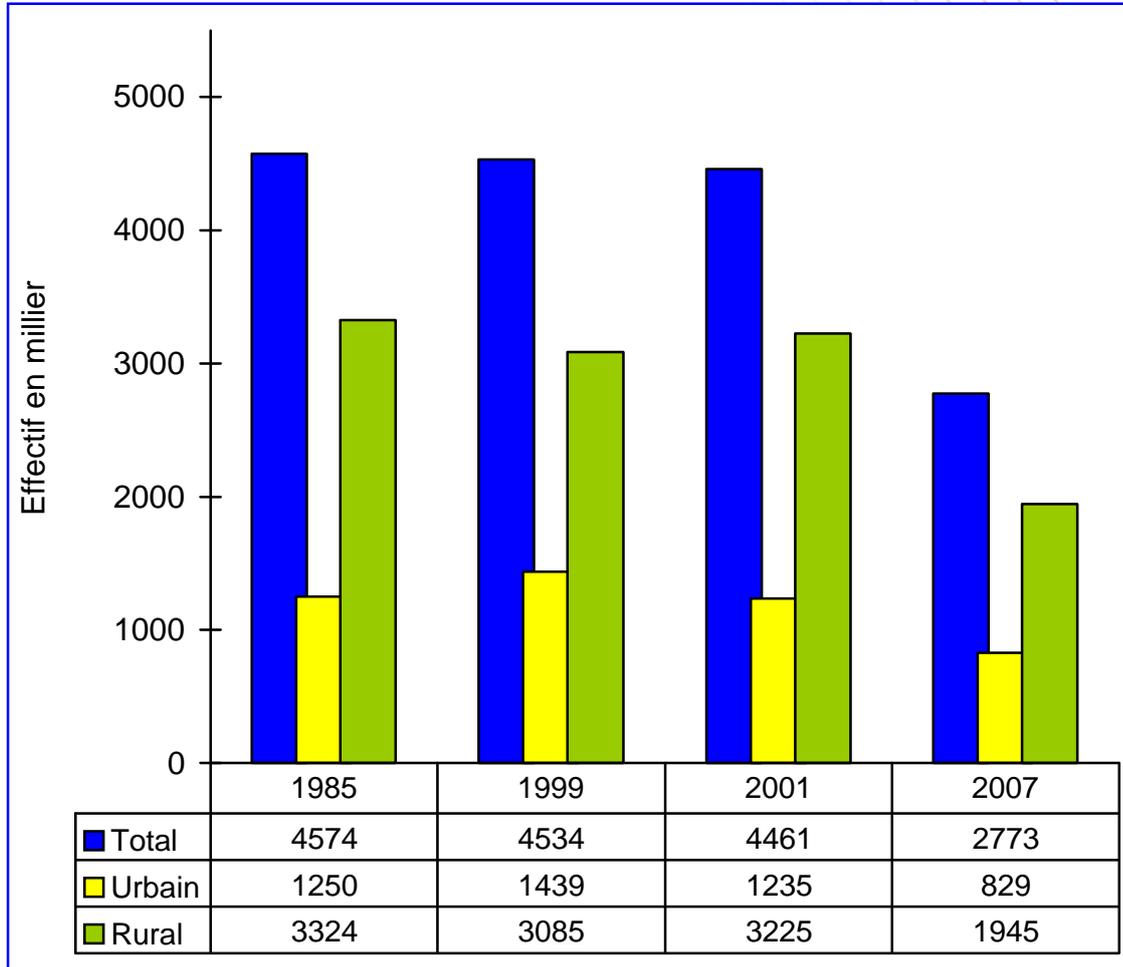


Annexe 2 : Evolution du taux de la pauvreté relative en %



pauvres en milliers

 Annexe 3 :
 Evolution de
 l'effectif des


 Ann
 exe
 4 :
 Cou
 rbe
 d'in
 cide
 nce

de la croissance



Courbe d'incidence de la croissance entre 2001 et 2007

National

